

Intitulé du poste	Chef de la Division des Infrastructures et de la Circulation
Structure de rattachement	Direction de la Mobilité Urbaine et du Transport / DGCT
Missions	Assurer l'appui, l'accompagnement et le suivi des collectivités territoriales dans le déploiement des programmes et projets d'infrastructures de transport urbain, de la logistique urbaine, ainsi que dans la gestion de la circulation, du stationnement et de la vidéoprotection ;
Principales activités	<u>Techniques :</u> • Apporter aux collectivités territoriales une expertise technique et financière pour l'étude, la structuration et le suivi de leurs projets structurants de mobilité ; • Élaborer et mettre à leur disposition les outils, guides et référentiels techniques encadrant la circulation, le stationnement, la vidéoprotection, la logistique urbaine et les infrastructures de transport ; • Identifier et mobiliser des leviers de financement innovants afin de sécuriser les investissements prioritaires et d'optimiser l'impact socio-économique des infrastructures de mobilité ; • Veiller à la cohérence et à la qualité technique des projets portés par les collectivités territoriales, en lien avec les orientations nationales de mobilité durable. <u>Administratives :</u> • Superviser et coordonner les activités des services relevant de la division ; • Etablir les rapports et les bilans d'activité de la division ; • Représenter la DGCT au niveau des instances, comités et réunions en lien avec la mission de la division. <u>Managériales :</u> • Assurer l'encadrement des ressources humaines de la division ; • Développer les outils de pilotage et de suivi.
Relations fonctionnelles	<u>En interne :</u> • Administration Centrale du Ministère. <u>En externe :</u> • Administration territoriale ; • Collectivités Territoriales ; • Départements ministériels concernés ; • Organismes publics ; • Organismes de coopération ; • Secteur privé.
Portefeuille de compétences (types de savoirs à maîtriser)	<u>Savoir :</u> • Plan de développement urbain et planification de la mobilité ; • Cadre législatif et réglementaire de la mobilité, du transport, de la circulation et du stationnement ; • Montage, financement et suivi des projets d'infrastructures ; • Droit des collectivités territoriales et leur environnement institutionnel ; • Services publics locaux et modes de gestion. <u>Savoir-faire :</u> • Pilotage et suivi de projets structurants ; • Management de projet ; • Techniques de communication et de négociation ; • Capacité d'analyse et de synthèse. <u>Savoir être :</u> • Leadership ; • Sens élevé de l'organisation ; • Rigueur ; • Disponibilité ; • Esprit d'équipe.

Visa de l'autorité compétente



Intitulé du poste	Chef de Service de la Post-évaluation
Structure de rattachement	Division de Suivi et d'Évaluation / DMUT / DGCT
Mission	Conduire la post-évaluation des projets de mobilité et de transport et capitaliser sur ses enseignements pour contribuer à l'amélioration du cadre institutionnel, juridique et financier des projets de mobilité et de transport.
Principales activités	<u>Techniques :</u> • Élaborer les termes de référence et la méthodologie de la post-évaluation des projets de mobilité ; • Conduire les post-évaluations des projets de mobilité, en particulier les projets structurants, et en analyser les résultats et les impacts ; • Formuler des recommandations visant l'amélioration du cadre institutionnel, juridique et financier des projets de mobilité et de transport ; • Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques issues des évaluations auprès des collectivités territoriales. <u>Administratives :</u> • Représenter la DGCT au niveau des instances, comités et réunions en lien avec la mission du service ; • Etablir les tableaux de bord, les rapports et les bilans d'activité du service ; • Participer à l'élaboration des programmes et les plans d'actions de la division.
Relations fonctionnelles	<u>En interne :</u> • Administration Centrale du Ministère. <u>En externe :</u> • Administration territoriale ; • Collectivités Territoriales ; • Départements ministériels concernés ; • Organismes publics ; • Organismes de coopération.
Portefeuille de compétences (types de savoirs à maîtriser)	<u>Savoir :</u> • Cadre réglementaire de la mobilité et du transport ; • Droit des collectivités territoriales et leur environnement institutionnel ; • Gestion des services publics ; • Evaluation des politiques et projets publics. <u>Savoir-faire :</u> • Techniques d'évaluation et de contrôle ; • Management de projets ; • Capacité d'analyse et de synthèse ; • Capacité à communiquer et à négocier. <u>Savoir être :</u> • Rigueur ; • Disponibilité ; • Esprit d'équipe ; • Esprit d'initiative.

Visa de l'autorité compétente

